

# LITTERATURE ET PARTICULARISMES DU FRANÇAIS D'AFRIQUE

**Omer Massoumou**  
Université Marien Ngouabi (Congo)

## Résumé :

Entre la littérature, la presse et les propos des locuteurs, c'est la littérature qui sert prioritairement à l'illustration des articles des inventaires lexicaux du français d'Afrique. Nous le constatons pour l'inventaire de l'IFA (1983), *Le français au Congo* (1990) et *Le lexique français du Gabon (entre tradition et modernité)* [2000]. Il se trouve que la littérature africaine est très peu connue par sa population. Dans ces conditions, la validité des particularismes est mise en cause parce qu'il ne s'agit pas du français de la population. Il faudrait en conséquence une prise en compte des réalités quotidiennes et littéraires dans la construction des inventaires.

**Mots clés :** particularismes (congolismes, gabonismes), inventaire lexical, illustration d'article, littérature, presse, français oral.

## Abstract

Among literature, press and native speakers' words, the literature is preferably used for the illustration of the text about French lexical inventories in Africa. We can observe it from l'IFA (*IFA inventories*, 1983), *Le français au Congo (French in Congo*, 1990) and *Le lexique français du Gabon (The French gabon lexis*, 2000). It turns out that the african literature is not well-known by its population. In this way, the validity of particularisms is questioned because it's not the way of people' speaking. We should consequently face daily and literary facts.

**Keywords:** particularisms, lexical inventories, papers' illustration, literature, press, oral french

## I – INTRODUCTION

La mise en valeur du patrimoine linguistique des pays francophones se fait essentiellement grâce aux études lexicologiques dont l'équipe IFA et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)<sup>1</sup> semblent les principaux promoteurs. La base de données lexicographiques panfrancophones<sup>2</sup> dessine actuellement les nouvelles orientations des recherches sur le français dans le monde. C'est une langue à plusieurs visages.

En considérant l'exemple de la France, il peut être retenu, à juste titre, que la littérature française a permis à la langue française de se faire, au cours de l'histoire, une meilleure visibilité. Elle a contribué à la formalisation ou à la normalisation de la langue française. Aussi des dictionnaires d'importance majeure comme le *Littré*, *Le Petit Robert*, *Le Larousse* citent-ils des exemples tirés des œuvres de grands auteurs français pour crédibiliser des pratiques linguistiques (mots ou expressions). *Le Trésor de la langue française* fonde sa base sur un fonds littéraire. Le français correspond ainsi à la langue des grands écrivains. C'est la langue de Molière, de Hugo... La pratique des dictionnaires révèle une certaine force glottopolitique. Les dictionnaires de langue, ainsi que les grammaires (*Le Bon usage* de Maurice Grevisse par exemple), façonnent et véhiculent un modèle linguistique qui finit au bout d'une période donnée, par intégrer l'imaginaire collectif des locuteurs, par devenir une norme à part entière.

Notre réflexion porte sur la place de la littérature dans l'émergence des particularismes linguistiques du français d'Afrique. Nous voulons, en effet, savoir la place de la littérature dans l'illustration des articles des inventaires lexicaux de quelques pays francophones, quand on sait le poids peu considérable de la littérature dans la vie sociale de la population.

Notre démarche consiste à comparer les sources d'illustration des articles des trois inventaires lexicaux. En effet, si l'œuvre littéraire peut être perçue comme un produit sociolinguistique, le dictionnaire qui reprend ses passages est davantage un foyer hétérogène des réalités linguistiques de la société. Il peut donc servir de base d'étude. Nous nous proposons d'étudier ici, de manière essentielle et partielle, l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (1983), le *Français au Congo* (1990) et *Le lexique français du Gabon (entre tradition et modernité)* (2000). Et, sans donc chercher à être exhaustif, nous allons prendre l'ensemble des articles de trois lettres (a, f, j)<sup>3</sup> pour en apprécier la nature des sources d'exemples. En opérant une distinction en trois catégories (locuteurs ordinaires, presse, périodiques ou journaux et textes littéraires ou scientifiques), nous essayerons de déterminer la source la plus productive d'exemples dans les inventaires lexicaux retenus. La définition de la place de la force glottopolitique de la littérature, de la presse ou des locuteurs dépendra finalement du rang que ces domaines vont occuper.

Cette approche nous permettra d'apprécier d'une part une étude générale d'africanismes avec le cas de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* et d'autre part des inventaires lexicaux propres à deux pays celui d'Ambroise Queffélec et Augustin Niangouna pour la République populaire du Congo et celui de Karine Boucher et Suzanne Lafage pour le Gabon. La synthèse des deux approches va permettre d'indiquer le poids de la

<sup>1</sup> L'agence a publié plusieurs inventaires lexicaux du français des pays comme la Burundi, la Réunion, la Mauritanie, la Centrafrique, etc. Ambroise Queffélec a aussi contribué à faire connaître les variétés de français en publiant au niveau de la revue *Le français d'Afrique* plusieurs inventaires lexicaux du français d'Afrique. Je pense à ceux de la Côte-d'Ivoire, du Gabon et récemment en novembre 2005 celui du Tchad.

<sup>2</sup> Voir <http://www.tlfq.ulaval.ca/bdlp>

<sup>3</sup> Le choix porté sur ces lettres n'est dicté par aucune préoccupation sinon celle de se faire quelques données pour mener l'étude. Nous avons pris au hasard trois lettres de l'alphabet pour les besoins de la réflexion ; nous partons donc d'un choix hasardeux, subjectif certes mais totalement rentable.

langue des locuteurs ordinaires, de celui des journalistes et de celui des écrivains dans la systématisation linguistique que constitue les nomenclatures des français d'Afrique.

## II - L'INVENTAIRE DE L'EQUIPE IFA

Un examen rapide de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* permet de dire que les sources des exemples retenus semblent homogènes. Aucune distinction entre source orale ou source écrite n'est établie dans la classification par pays. Il est simplement indiqué en sous-titre : « *sources orales ou écrites non imprimées, classées par pays et par appartenance aux différents fichiers régionaux* » (1983 : 409). Un tel regroupement des sources empêche de considérer de façon pertinente la place de chacune d'elles en tant que force glottopolitique. Toutefois, l'affectation de numéros à des pays puis à des documents écrits autorise une lecture édifiante des sources. En excluant les sources référencées de 1 à 14, du fait qu'elles sont indistinctement orales ou écrites, donc vagues, nous pouvons analyser celles tirées des journaux et des textes littéraires à partir de trois lettres de l'alphabet indiquées.

Les auteurs de l'équipe IFA catégorisent les sources des exemples de la manière suivante : journaux, périodiques, anonymes, documents, discours, textes cités, inédits, divers (sources numérotées de 50 à 199) ;

Auteurs et titres des ouvrages cités, œuvres littéraires, études, ouvrages généraux et de référence (sources numérotées de 200 à 584) (Equipe IFA, 1983 : 409 et 413).

L'entreprise consacrerait davantage les mots ayant une ou plusieurs occurrences dans des textes écrits majeurs. Les mots tirés des textes littéraires ont plus d'opportunité de figurer dans un inventaire lexical qu'un terme bien ancré dans les usages oraux d'un peuple mais peu utilisé par sa littérature en raison des filtres d'expression. Danièle Racelle-Latin (1988 : XXVII) affirme *a propos* de l'illustration des particularités qu'elle se fait par des citations de sources écrites et orales. « Les contextes écrits sont indexés. Le chiffre de référence placé entre parenthèses renvoie à la liste des publications dressée en fin de volume ». Ce préalable théorique nous permet d'analyser le contenu du lexique avec beaucoup plus de prudence.

En prenant en compte les articles des lettres a, f et j, nous classons uniquement les sources d'exemples selon une double orientation qui prend en compte soit les textes de la presse, soit les textes de la littérature comprise dans un sens large. Cette approche est systématisée dans le tableau 1 suivant :

Lettres de l'alphabet	A			F			J		
	Loc.*	Pres.	Litt.	Loc.	Pres.	Litt.	Loc.	Pres.	Litt.
Total	369 entrées			256 entrées			61 entrées		
Source des exemples	Loc.*	Pres.	Litt.	Loc.	Pres.	Litt.	Loc.	Pres.	Litt.
Nombre d'exemples	/	61	65	/	43	49	/	12	12
Pourcentage	/	16,53%	17,65%	/	16,79%	19,14%	/	19,67%	19,67%

**Tableau 1**

\* loc. : locuteurs

pres. : presse

litt. : littérature

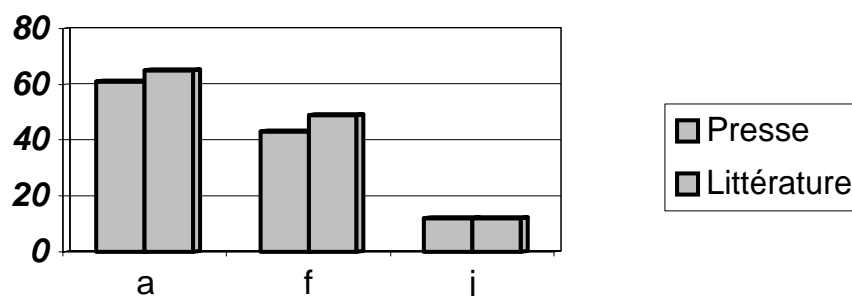
Pour les entrées, nous avons compté le nombre total pour chaque lettre. Il s'agit du nombre total des articles soit respectivement 369 pour la lettre a, 256 pour f et 61 pour j. Ce tableau

indique clairement que seules deux sources sont prises en compte. D'une part la source littéraire donne respectivement au niveau des lettres a, f et j un total de 65, 49 et 12 exemples et d'autre part celle de la presse s'illustre avec 61, 43 et 12 exemples sur les trois lettres retenues.

Cette première lecture, nous permet de dégager quelques données statistiques en considérant les pourcentages d'exemples pour les deux types de source considérée (exception bien entendue de la source orale et écrite signalée plus haut). Pour l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* une tendance se dessine. La source relative à la littérature fournit plus d'exemples dans l'illustration des articles. Elle pose *ipso facto* la primauté de la puissance glottopolitique de la littérature. En effet, les exemples tirés des ouvrages littéraires, des textes généraux... sont chaque fois plus considérables comparativement à ceux retenus de la presse. La littérature apparaît en définitive comme le domaine le plus indiqué à partir duquel on aborde la variation du français en Afrique. Au regard de ces résultats, les africanismes en tant que caractéristiques du français d'Afrique sont principalement imputables à la littérature. La prise en compte de la littérature francophone d'Afrique par les lexicologues se justifie par le fait que des écrivains francophones feraient une appropriation linguistique du français. Suzanne Lafage (1999 : 169) affirme que les écrivains africains « *revendiquent une certaine africanité de leur écriture qui leur permette de mieux exprimer une pensée nourrie à d'autres sources et à d'autres visions du monde* ». Nous pensons à des écrivains comme Ahmadou Kourouma ou Sony Labou Tansi qui pensent et entreprennent des espèces de « travaux d'aménagement linguistique » dans leurs œuvres respectives. Le premier affirme : « pour nous, cela est très important : le fait d'entrer dans ces dictionnaires confère une légitimité à notre usage de la langue et nous libère en quelque sorte » (A. Kourouma, 1988). La légitimité et la libération de l'écrivain, de la littérature par le « dictionnaire » correspondent à une attente. Elles favorisent une dynamique de développement. Dans cette perspective, nous pouvons parler de la littérature et de la langue françaises comme des forces congénitales du développement culturel. Le second écrivain parle de son côté d'aménagement linguistique en cours : « *nous sommes les locataires de la langue française. Nous payons régulièrement notre loyer. Mieux même : nous contribuons aux travaux d'aménagement dans la baraque. Nous sommes en partance pour une aventure de copropriation* » (Sony Labou Tansi, 1988).

La représentation graphique permet de visualiser la réalité observée. Les graphes représentant les textes de la littérature sont toujours plus hauts. La différence entre la hauteur des différents graphes n'est certes pas considérable mais elle demeure nette pour les lettres a et f. Il y a une égalité du nombre d'exemples pour la lettre j. Nous constatons ainsi que les particularismes linguistiques de cet *Inventaire* viennent premièrement de la littérature.

Graphique 1



Pour la presse et la littérature, nous avons une présentation graphique des différentes sources. Le graphe rayé verticalement désigne le nombre d'exemples tirés de la presse et celui rayé horizontalement illustre le nombre d'exemples tirés de la littérature.

*L'inventaire des particularités lexicales du français en Afrique* dégage en somme une tendance dont la pertinence pourrait mettre en cause plusieurs façons de faire. Peut-on dire que l'IFA représente la façon de parler français des Africains quand la nature de la langue décrite est éloignée de la réalité quotidienne ? Avant de répondre à cette question, il convient de lire les deux inventaires consacrés à deux pays.

### III - LECTURE DE LE FRANÇAIS AU CONGO

L'inventaire lexical du Congo publié en 1990 donne également une possibilité de lecture des sources des particularismes ou congolismes. Il est construit explicitement à partir d'un corpus oral et écrit ; « *le corpus écrit est constitué de plusieurs sources au premier rang desquelles on doit citer la littérature congolaise d'expression française (...). La presse a également été fortement mise à contribution en tant que représentative de la norme locale* » (A. Queffélec, A. Niangouna : 45). Les auteurs de l'inventaire affirment encore que la pratique orale du français est analysée grâce à « *des émissions de radio ou de télévision, censées représenter la norme locale orale (...)* » (A. Queffélec, A. Niangouna : 46). Mais lorsque nous lisons l'inventaire, ce qui peut être compris comme l'ensemble de locuteurs ordinaires se compose de lettres, copies d'élève ou d'étudiant, de textes soumis au concours « littéraire » de Bayardelle (Faculté des lettres), de marchand, etc.

Une telle organisation nous permet de considérer la place de ces sources comme forces glottopolitiques. En procédant de la même manière que pour l'analyse de l'inventaire IFA, nous retenons les mêmes lettres de l'alphabet c'est-à-dire a, f et j. Après avoir comptabilisé et reproduit le nombre d'exemples pour chaque lettre dans le tableau 2, nous allons essayer de dégager les spécificités de cet inventaire et le poids linguistique de chaque source.

Lettres de l'alphabet	A			F			J		
	*Loc.	Pres.	Litt.	Loc.	Pres.	Litt.	Loc.	Pres.	Litt.
Total	71 entrées			38 entrées			11 entrées		
Source des exemples	*Loc.	Pres.	Litt.	Loc.	Pres.	Litt.	Loc.	Pres.	Litt.
Nombre d'exemples	24	39	45	9	35	27	1	5	6
Pourcentage	33,80 %	54,92 %	<b>63,38 %</b>	23,68%	92,10 %	<b>71,05 %</b>	9,09 %	45,45 %	<b>54,54 %</b>

Tableau 2

\* loc. : locuteurs

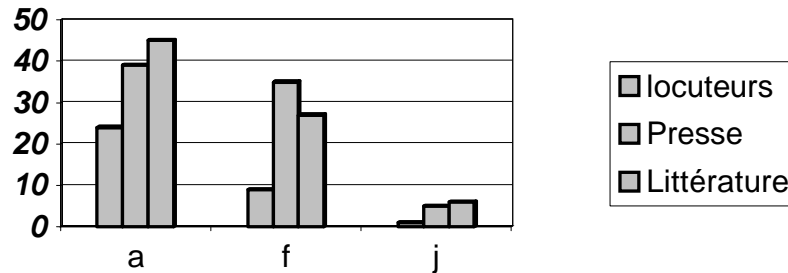
pres. : presse

litt. : littérature

Ce tableau 2 montre, une fois de plus, que la littérature est la source la plus productive en terme d'illustration des entrées. Au niveau des lettres a et j, elle est la source première. Avec chaque fois plus de cinquante pour cent d'exemples, il peut être dit que la littérature s'affiche constamment comme un domaine sûr à partir duquel la langue se donne à penser ou à être pensée. Il y a toutefois une exception considérable. La lettre f donne un pourcentage plus important à la langue de la presse. La représentation graphique de ces données permet une visualisation et une interprétation plus approfondie de la réalité.

Le graphique 2 suivant montre les différents niveaux, entre d'une part les trois lettres de l'alphabet retenues et d'autre part les trois sources d'exemples définies. Il schématise et simplifie la compréhension de la hauteur des graphes et permet de déterminer l'importance d'une source d'exemples.

Graphique 2



La langue littéraire prend la première position au niveau des lettres « a » et « f », celle de la presse vient en deuxième position et la langue des locuteurs ordinaires prend la dernière position avec une très faible illustration pour la lettre « j ». Ceci montre que les auteurs d'inventaire accordent plus d'importance à la langue littéraire.

Jean-Alexis Mfoutou (2000) en produisant un inventaire lexical sur *Le français au Congo-Brazzaville* établit une situation intéressante. Son étude dit en quelque sorte que les particularismes du français au Congo peuvent essentiellement se lire à partir de la presse, une presse qui emprunte souvent le langage quotidien des peu lettrés. En tentant nous-mêmes une petite réflexion sur les particularités lexicales de la décennie quatre-vingt-dix (Omer Massoumou, 2001), nous nous sommes rendu-compte que la langue parlée par des locuteurs posait des problèmes réels d'intégration dans un lexique. L'instabilité lexicale, la difficulté de gestion d'un corpus oral, le mélange constant de codes... tendaient à remettre en cause toute lexie qui n'avait d'occurrence que orale.

S'il peut donc être établi que dans les inventaires lexicaux, les auteurs n'ont pas systématiquement gommé les exemples venant de la presse et des locuteurs ordinaires quand ils en possédaient un ou plusieurs tirés des textes littéraires, nous pouvons affirmer que la primauté de telle ou telle source dans un classement ne serait due qu'à la conduite des auteurs et non à une démarche suffisamment objective et équitable dans la répartition des sources. Le problème de la validité et de la durabilité des particularismes émerge ici avec plusieurs ramifications. On peut considérer la relation entre validité de la source et validité du particularisme. Autrement il s'agit de voir si les lexies illustrées par des exemples littéraires sont plus durables que celles illustrées par la presse ou des propos de locuteurs ordinaires ou inversement. On peut considérer les types de locuteurs qui utilisent un mot ou une expression. Le lettré et l'analphabète n'ont pas forcément la même vision ou représentation d'un mot. Le lettré se réfère davantage à un texte écrit alors que le locuteur analphabète va faire une consommation immédiate, fragile et ponctuelle des mots de la langue. On constate par exemple que Sandrine Veron (1999 : 5-38) en relisant les textes de Jean de Puytorac parvient à reconstruire un état de langue fait de particularismes lexicaux révélateurs d'un état du français pendant la période coloniale. Mais qui parlait cette langue ? Probablement les évolués et non le citoyen ordinaire analphabète. Les textes littéraires inscrivent dans la durée des pratiques linguistiques sans nul doute peu courantes à une date donnée. Ainsi des lexies comme *beach* (embarcadère d'un port fluvial, aménagé ou non, où l'on peut embarquer et

débarquer des voyageurs ou des marchandises), *cadeau* (don offert en échange d'une transaction commerciale), *case de passage* (habitation appartenant à l'administration), *débrousser* (défricher), *dzikita* (rang de perles qui s'accroche autour des reins), *vérande* (galerie couverte longeant la façade d'une maison et protégeant des pluies et du soleil), etc. contribuent-elles à consolider un langage propre aux Congolais. Mais la recherche de Sandrine Veron contient aussi un nombre considérable de lexies qui ne sont plus d'actualité et qui ne seraient pas comprises par un nombre important de locuteurs d'aujourd'hui. Après une cinquantaine d'années environ, le vocabulaire a changé. Ainsi des termes comme *trousse-couilles* (morceau de tissu que l'on passe entre les jambes et que l'on noue de façon à faire une sorte de culotte), *sommeilleux* (personne qui a contracté la maladie du sommeil), *prostate* (protestant), *mouessi-magazine* (prostituée), *ménagère* (maîtresse indigène d'un Blanc), etc. ne sont plus d'actualité. Dans ces conditions, la langue littéraire n'offrirait-elle pas un cadre beaucoup plus intéressant dans la perspective d'un thésaurus du lexique français d'Afrique que pour un inventaire des parlers ? Comment prendre en compte la langue française parlée par la population dans des contextes contemporains ? Est-ce représentatif d'une certaine réalité ?

#### **IV - LECTURE DE LE LEXIQUE FRANÇAIS DU GABON (ENTRE TRADITION ET MODERNITE)**

Nous avons encore comptabilisé, pour des besoins d'harmonie, des exemples au niveau des articles de trois lettres a, f et j. Nous avons, comme pour l'étude précédente, fait une répartition en tenant compte de la source des exemples. Pour l'ensemble des articles de chaque lettre, nous avons fait des analyses statistiques qui se présentent de la manière suivante.

Lettres de l'alphabet	A			F			J		
Total	432 entrées			221 entrées			40 entrées		
Source des exemples	*Loc.	Pres.	Litt.	Loc.	Pres.	Litt.	Loc.	Pres.	Litt.
Nombre d'exemples	102	118	292	75	64	170	24	11	28
Pourcentage	23,61%	27,31%	67,59%	33,93%	28,95%	76,92%	60%	27,50%	70%

**Tableau 3**

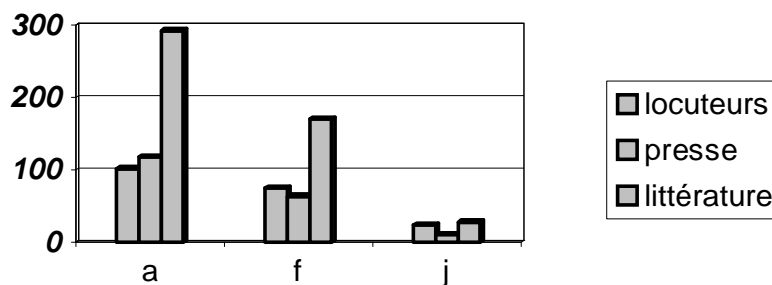
\* loc. : locuteurs

pres. : presse

litt. : littérature

Les chiffres de ce tableau 3 montrent que la littérature est, avec un pourcentage de plus de soixante-dix pour cent, la force glottopolitique la plus considérable suivie respectivement des locuteurs ordinaires et de la presse. Contrairement au tableau 1 dans lequel la presse occupe la deuxième place, dans ce tableau 2, la presse est reléguée au troisième et dernier rang. La représentation graphique illustre mieux les tendances au niveau de chaque lettre et de chaque source. La langue littéraire, représentée par les graphes rayés obliquement, est dans les trois cas la source la plus considérable. La source « locuteurs ordinaires », illustrée par les graphes rayés horizontalement, vient en deuxième position grâce aux lettres f et j. Et, la source « presse », celle du graphe du milieu, occupe la deuxième place au niveau de la lettre a mais devient la dernière force linguistique au niveau des lettres f et j.

Graphique 3



Pour la lettre a, sur un total de 432 entrées réparties selon les sources (locuteur ordinaire, presse et texte littéraire), près de 70% d'exemples viennent des sources littéraires. Et pour la lettre f, sur un total de 221 entrées réparties selon les mêmes sources, 76,92% d'exemples viennent aussi des sources littéraires.

Pour la lettre j, *Le lexique français du Gabon* donne à lire 40 entrées. La majorité des sources sont encore de la littérature, 70% contre 60% pour les locuteurs ordinaires et 27,50% pour la presse.

Pour une classification de ces différents types de parlers par ordre d'importance, nous retenons qu'il y a d'abord la langue littéraire, ensuite la langue ordinaire et enfin la langue de la presse. Les limites, s'il y a en, peuvent se comprendre à partir du moment où, au niveau de la presse, les auteurs de l'inventaire citent constamment le journal *L'Union*. Et, au niveau des écrivains et textes scientifiques, c'est plutôt à Raponda-Walker que font référence K. Boucher et S. Lafage.

Les parlers sont à considérer dans une dynamique complexe d'interdépendance, de complémentarité. Ils se particularisent toutefois dans la mesure où les locuteurs ordinaires donnent à lire des exemples liés à l'expression orale et les journalistes et les écrivains proposent plutôt des textes écrits. D'une part, il y a des exemples réfléchis, propres à traduire un choix beaucoup plus esthétique, d'autre part il y a la spontanéité du locuteur non contraint à une rigueur formelle particulière. La prise en compte de cette situation permet aux auteurs d'écrire : « (...) dans un pays certes francophone mais dans lequel [d]es diplômés de l'enseignement supérieur ne constituent encore qu'une petite minorité, cela signifierait laisser de côté certaines catégories socioprofessionnelles fondamentales pour l'économie du pays (petits commerçants, planteurs, employés des secteurs techniques ou industriels, prestataires de service du secteur tertiaire, etc.), détentrices également d'un rôle spécifique dans l'appropriation et la démocratisation locales du français » (2000 ; XXVI).

Ailleurs, Ilham Ouazzani (1999 ; 65) parlant du français régional et de l'emprunt à l'arabe évoquait l'importante fréquence des particularismes français dans les romans de Driss Chraïbi. Il écrivait : « Les mots d'origine arabe jouissent d'un effectif élevé, mais ceux du français régional sont plus fréquents. Les hapax sont peu nombreux et sont souvent des mots français déformés intégrés au parler marocain. Le mot *hajja* atteint 131 occurrences, et les autres ont une fréquence qui varie de 2 à 13 pour *djebel(s)*. Ces items qui témoignent de



*réalités culturelles spécifiques renvoient dans le discours romanesque à des mots d'usage fréquent par différents énonciateurs : les membres de la tribu des Aït Yafelman, l'inspecteur, l'auteur-narrateur, Saadiya et le chauffeur. Leur utilisation est par conséquent dispersé dans les deux romans ».*

Ainsi, lorsque nous parlons du français des locuteurs ordinaires, nous pensons aux différents acteurs intervenant principalement à l'oral que citent les auteurs d'inventaire. Il s'agit de l'étudiant, de l'enseignant, de la mère de famille, de l'ingénieur, du lycéen ou de la lycéenne, du mécanicien, du pétrolier, du secrétaire, du fonctionnaire, de l'institutrice, du commerçant, etc. Ces locuteurs agissent sur la langue de façon immédiate et ponctuelle mais leur force glottopolitique n'occupe que la deuxième place. Dans le cadre d'un inventaire lexical, il faut faire la différence entre les mots créés par l'auteur et ceux en usage au sein d'une communauté. L'écrivain gabonais Justine Mintsá donne à lire dans le roman *Histoire d'Awu*, un nombre considérable de lexies (komandê, m'bôm, m'mieñ, mbebeñ, minkî, mui, mui mbebeñ, nnom, ngon, ntegehe, ôkenguen be kône, sikolo, etc.) qui ne figurent pas dans *Le lexique français du Gabon* (Omer Massoumou, 2006). La non sélection de ces lexies correspond donc à une pratique linguistique non avérée dans la communauté gabonaise. Autrement on parlerait d'un oubli susceptible de réduire la portée d'un inventaire. On comprend finalement que la langue littéraire gabonaise en tant que telle est significative pour l'inventaire mais, dans la réalité, sa place reste encore sujette à caution.

Le caractère complexe et délicat de l'analyse des différentes sources repose sur un certain nombre de phénomènes. Karine Boucher et Suzanne Lafage illustrent exclusivement certaines lexies par des exemples scientifiques de la presse ou des locuteurs gabonais. Ainsi des mots comme *akoma, alan, amarante, apéritif, ambi* sont illustrés par des exemples littéraires ou scientifiques. Lorsque nous portons une attention particulière sur la presse comme source d'illustration, nous nous rendons compte de la récurrence du titre du journal *L'Union*. Le terme comme *ambiance* n'est illustré que par des exemples tirés de *L'Union*. De la même manière, les illustrations littéraires ou scientifiques sont dues à Raponda-Walker. La lexie *antilope dormante* n'est illustrée qu'à partir d'un seul auteur. L'expression *avoir l'argent* ne se comprend qu'à partir des énoncés des locuteurs.

Ces différentes situations traduisent la difficulté d'adoption d'une démarche homogène et pertinente. S'il n'y a pas remise en cause d'une lexie donnée, sa représentativité voire sa validité peuvent être mises en doute.

## V - ANALYSE SYNTHETIQUE

Littérature et langue(s) semblent intimement liées. L'écrivain congolais Sony Labou Tansi parlait d'une « aventure de copropriation » de la langue française en admettant un processus d'aménagement du système linguistique. Et les auteurs des inventaires, en s'inspirant essentiellement de la littérature, contribuent d'une autre manière à l'aménagement linguistique suggéré.

Le problème est de savoir si ces locuteurs des pays francophones font une appropriation des exemples fournis par les textes littéraires ou scientifiques. La réponse semble négative si nous considérons la réalité ou la place qu'occupent les textes littéraires francophones dans le système éducatif, dans la société, etc. En effet, les manuels de lecture ne proposent par exemple que des extraits sur une ou deux pages d'un écrivain parfois d'univers linguistique éloigné. Et une place importante y est encore accordée aux auteurs français. Par ailleurs, il est assez rare que des locuteurs congolais, gabonais ou africains évoquent des écrivains ou des textes d'écrivains de leur pays dans leur conversation. Les textes littéraires ne seraient peut-être pas à l'origine d'une appropriation linguistique. La force glottopolitique de la littérature paraît finalement correspondre au résultat d'un travail qui se fait selon des

pratiques traditionnelles dans la fabrication des dictionnaires. Les choix linguistiques des auteurs dans l'illustration des entrées respectent probablement des modèles efficaces déjà appliqués dans d'autres contextes, ceux des dictionnaires de France auxquels nous avons fait allusion au début de cette réflexion. Par un mimétisme linguistique, l'on choisit d'illustrer les articles d'inventaires par les extraits de textes littéraires. Nous pensons par ailleurs que les auteurs d'inventaire peuvent accorder plus d'attention à la langue littéraire parce qu'ils sont plus sûrs et plus convaincants dans une démarche d'illustration. Ces exemples seraient également retenus par désir de valorisation d'un travail lexical. Les noms d'écrivains francophones célèbres apportent une sorte de caution morale et intellectuelle à un usage qui peut être disponible, discutable ou peu courant. L'illustration du *Français au Congo* se fait par exemple grâce à des exemples tirés des œuvres d'écrivains congolais comme Sylvain Bemba, Tchicaya U Tam'Si, Tchichelle Tchivella, Martial Sinda, Emmanuel Dongala, Sony Labou Tansi, Maxime N'Debeka, Henri Lopes, etc. Ainsi, on peut lire le terme *dame* (femme de race blanche mariée ou non) illustré par un extrait Tchicaya U Tam'Si ; « ajoute à Cécile des traits si fins, si fins, une dame » ou encore l'expression *même pareil* (semblable, pareil) est donnée à comprendre à partir d'un extrait de Sylvain Bemba « le pied et le vélo c'est pas le même pareil ».

Les différents inventaires étudiés disent que la langue de la littérature constitue la principale qui puisse faire état du parler africain. L'importance des écarts en nombre d'exemples au niveau des langues (de la littérature, de la presse, des locuteurs ordinaires) commande une analyse qui prenne en compte la nature et l'objet de chaque inventaire. L'entreprise de l'équipe IFA apparaît comme une volonté de systématisation de plusieurs ensembles linguistiques disparates. La sélection d'une lexie correspond davantage à une reconnaissance seconde et internationale qu'à une volonté de noter la somme des lexies de tous les pays. Willy Bal (1983, 1988 ; XIII) précise à ce sujet que « engagé à la fin de l'année 1977, le projet IFA se devait d'assurer, au niveau régional, l'extension géographique de la recherche en suscitant de nouveaux travaux et d'opérer, au niveau interafricain, la synthèse des lexiques ou des inventaires régionaux réalisés ». En conséquence, qu'il s'agisse de la langue de la presse ou de celle de la littérature, l'élaboration de l'inventaire obéissait sensiblement à une démarche favorisant tous les parlers. Il n'existerait pas *a priori* une discrimination notoire de telle ou telle source. Un examen approfondi confirmerait indubitablement une équitable distribution dans le choix des sources d'exemples.

## VI – CONCLUSION

Les analyses montrent que la langue littéraire est une force glottopolitique primordiale dans le phénomène de particularisation linguistique dans l'espace francophone africain. Elles traduisent également la complexité de la question dans ce sens que l'expression des locuteurs ordinaires ou de la presse ne peut simplement être effacée parce que peu crédible ou non conforme si l'on s'en tient aux modèles proposés par les dictionnaires français.

La littérature passe pour un espace d'illustrations infaillible parce qu'elle assume mieux les écarts linguistiques comparativement aux autres formes linguistiques examinées. Les inventaires lexicaux resteront toutefois marqués par les corpus utilisés. En dépit de toute volonté de perfection, d'exhaustivité, le lexicologue est souvent obligé de recourir à toutes les sources pour ne pas donner l'impression de négliger une réalité linguistique.

Les inventaires lexicaux d'Afrique semblent ainsi être des « dictionnaires » entièrement à part dans le cadre des études lexicologiques ou lexicographiques. Ils tendent toutefois à devenir des dictionnaires à part entière en se basant sur des exemples tirés de la langue littéraire. Il est impératif que les pays francophones travaillent à la diffusion, à la vulgarisation leur littérature pour favoriser des inventaires qui ne soient pas éloignés des réalités quotidiennes.

## REFERENCES

BAL, Willy (1983, 1988). « Introduction », Equipe IFA, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Paris : EDICEF/AUPELF, 443p.

Equipe IFA (1983, 1988). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Paris : EDICEF/AUPELF, 443p.

BOUCHER, Karine et LAFAGE, Suzanne (2000). *Le Lexique français du Gabon (entre tradition et modernité)*, *Le français en Afrique*, n°14. Nice : ILF-CNRS, UMR 6039 , 415p.

DUMONT, Pierre (2001). « Allah n'est pas obligé Merci, Monsieur Ahmadou Kourouma », *Le français en Afrique*, n° 15, INF-CNRS, pp. 1-8.

SONY, Labou Tansi (1988). « Locataires de la même maison » (entretien), *Diagonales* n° 9, cité par Mfoutou, Jean-Alexis (2000). *Le français au Congo-Brazzaville*. Maromme, Editions Espaces Culturels, 203p.

LAFAGE, Suzanne (1999). « Le français en Afrique noire à l'aube de l'an 200 : éléments de problématique ». *Le français en Afrique* n° 13. Paris : Inalf-CNRS, Didier-Erudition, pp. 163-171.

MASSOUMOU, Omer -(2001). « Pour une typologie des néologies ». *Le français en Afrique* n° 15. Nice : ILF-CNRS, UMR6039 , pp. 133-169.

- (2006). « Création lexicale dans le roman *Histoire d'Awu* de Justine Mintsu » *Annales* n° 2, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Marien Ngouabi de Brazzaville, pp. 45-59.

MFOUTOU, Jean-Alexis (2000). *Le français au Congo-Brazzaville*, Maromme, Editions Espaces Culturels, 203p.

OUAZZANI, Ilham (1999). « Les emprunts dans deux romans de littérature marocaine de langue française : *Une enquête au pays* et *L'inspecteur Ali* de Driss Chraïbi », *Le français en Afrique*, n°13. Nice : Inalf-CNRS, UMR 6039, pp. 59-70.

QUEFFELEC, Ambroise et NIANGOUNA, Augustin (1990). *Le français au Congo* Publications de l'Université de Provence, 331p.

VERON, Sandrine (1999), « Le français au Moyen Congo à l'époque coloniale (1920-1940) : inventaire lexical d'après *Makambo*, *Une vie au Congo* et *Retour à Brazzaville*, *Une vie au Congo* de Jean Puytorac ». *Le français en Afrique* n° 13. Paris : Inalf-CNRS, Didier-Erudition, pp. 5-38.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.